



Information régulée

## Déclaration de transparence

**Bruxelles, 20 mars 2025 – Orange Belgium communique ce jour les informations suivantes, sur la base de l'Article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:**

Le 20 mars 2025, Orange Belgium a reçu une déclaration de transparence de la part de UBS Group AG, indiquant qu'à la date du 11 mars 2025, UBS Group AG, détenait 1 241 563 actions et 1 798 360 instruments financiers assimilés pour un total de 3 039 923 droits de vote, soit 4.51% du total des droits de vote de la Société.

L'obligation de transparence est due au fait que le total des participations de UBS Group AG en droits de vote (section 10 A), détenues directement par des entreprises contrôlées, est inférieur à 3%.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Orange Belgium et à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA):

1. Plafond statutaire de 3 %, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5 % ou tout multiple de 5 %, comme stipulé par la Loi belge.

Le texte intégral de cette déclaration est disponible dans la section « Actionnaires et Investisseurs » de notre site web <https://corporate.orange.be/fr/informations-financieres>.

### A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Communications Luxembourg.

En tant qu'opérateur convergent, il fournit des services de télécommunications mobiles, d'Internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Son réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 5G et fait l'objet d'investissements permanents.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et de l'accès Internet et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations: [corporate.orange.be](https://corporate.orange.be), [www.orange.be](https://www.orange.be) ou suivez nous sur Twitter: @pressOrangeBe.

### Contact investisseurs

Bernard Petit +32 495 55 90 96  
Koen Van Mol +32 495 55 14 99